

Procès verbal de la réunion du conseil municipal
du 20 mars 2026 à 18h30

Conseillers présents :

- M. Jean-Claude FOUCHÉ, Maire, Président de la séance,
- Mme Aurélie NICKERT, 1^{er} adjoint du Maire,
- M. Philippe MORIZE, 2^{ème} adjoint du Maire,
- Mme Manon DELVERT, 3^{ème} adjointe du Maire,
- M. Yannick ROCHE, 4^{ème} adjointe du Maire,
- M. Thomas ARLIE, conseiller municipal,
- Mme Cynthia BIALGUES, conseillère municipale,
- M. Sébastien DOLBEAU, conseiller municipal,
- M. Olivier DUPUY, conseiller municipal,
- Mme Marylène FENZETTO, conseillère municipale,
- Mme Valérie GIRARDI, conseillère municipale,
- M. Christophe GRASSET, conseiller municipal,
- Mme Marie-Pierre RUELLE, conseillère municipale,
- M. Christophe SERAUDIE, conseiller municipal.

Conseillers ayant donné pouvoir :

- Mme Sabine TAVARES donne pouvoir à Mme Marie-Pierre RUELLE,

Mme Aurélie NICKERT est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Election du Maire

14 voix pour, 1 blanc

Mme Marylène FENZETTO (la doyenne) prend la présidence du Conseil Municipal,

2 Conseillers Municipaux sont volontaires pour être assesseurs : Mme Cynthia BIALGUES et M. Sébastien DOLBEAU

M. Jean-Claude FOUCHÉ se présente comme candidat.

Vote à bulletin secret.

Election des adjoints

Rapporteur : M. le Maire

à l'unanimité

Monsieur le Maire propose 4 adjoints. La liste des adjoints est composée comme suit :

- 1^{ère} adjointe, Mme Aurélie NICKERT,
- 2^{ème} adjoint, M. Philippe MORIZE,
- 3^{ème} adjointe, Mme Manon DELVERT,

- 4ème adjoint, M. Yannick ROCHE,

Vote à bulletin secret.

Indemnité des élus

Rapporteur : Mr le Maire

à l'unanimité

Monsieur le Maire présente à son Conseil Municipal le mécanisme de calcul des indemnités (Maire + adjoints)

Sur proposition du Maire :

- Maire : 1315,37€ brut soit 32 % de l'indice brut au lieu de 1820,96€ brut (taux réglementaire de 44,30 % de l'indice brut),

- Adjoints : 483,81€ brut, soit 11,77 % de l'indice brut.

La différence de 505,59 € entre 1820,96 € et 1315,37 € permettra, si besoin, d'indemniser un conseiller municipal.

Préparation des commissions

Rapporteur : M. le Maire

Voir tableau ci-joint

Questions diverses

- Élection du Président de Cauvaldor, le lundi 13 avril.

Le Maire,
Jean-Claude FOUCHÉ

Secrétaire de séance
Aurélie NICKERT